



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Old Harry : les intérêts privés priment sur les intérêts publics**  
**Coalition Saint-Laurent dénonce le traitement de faveur accordé**  
**à Corridor Resources**

**Îles-de-la-Madeleine, 26 janvier 2012** – Alors que Coalition Saint-Laurent, à l'instar de très nombreux groupes autour du golfe, demande sans succès un moratoire pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent, notamment concernant le projet Old Harry, c'est la compagnie Corridor Resources qui obtient des privilèges du gouvernement fédéral et de celui de Terre-Neuve.

La Coalition Saint-Laurent juge inacceptable le délai de deux ans accordé en catimini à Corridor Resources le 23 novembre 2011. Corridor Resources a maintenant jusqu'au 15 janvier 2015 pour débiter son forage controversé à Old Harry, un changement approuvé par le ministre fédéral des Ressources naturelles, M. Joe Oliver, ainsi que par son homologue à Terre-Neuve, M. Jerome Kennedy. À l'origine, la compagnie était dans l'obligation de commencer à forer un puits avant le 15 janvier 2013 sous peine de perdre son permis. Or, craignant de ne pouvoir y arriver à cause des consultations publiques prévues par M. Bernard Richard, Corridor a demandé un report de la date fatidique, ce qui lui a été accordé.

« En principe, Corridor Resources pouvait obtenir une extension d'une année supplémentaire de son délai de forage moyennant un dépôt de 1 million de dollars. La compagnie a carrément contourné cette clause de son permis avec l'approbation des ministres fédéral et provincial des ressources naturelles, et ce, sans que l'Office Canada-Terre-Neuve sur les hydrocarbures extracôtiers (l'Office) n'en avise le public », de dénoncer Danielle Giroux, présidente d'Attention Fragiles et porte-parole de la Coalition Saint-Laurent.

Malgré ce délai de deux ans, Corridor Resources craint toujours de ne pouvoir entreprendre son forage avant la date butoir du 15 janvier 2015. Pour éviter de perdre son permis, la compagnie demande un nouveau sursis au gouvernement. Cette fois, Corridor Resources demande un gel temporaire de son permis, le temps que soit complétée la mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) dans la portion terre-neuvienne du golfe. Comme il l'a affirmé en entrevue récemment, le président de Corridor Resources craint que cette évaluation environnementale stratégique ne l'empêche de réaliser son forage à temps.

Le but d'une évaluation environnementale stratégique (ÉES) est de fournir une vision globale et de paver la voie aux éventuelles évaluations environnementales de projet (ÉEP), dans ce cas-ci le projet Old Harry. Or, l'Office est présentement en train de réaliser les deux processus (ÉES et ÉEP) en même temps, une situation tout à fait illogique. La Coalition Saint-Laurent dénonce ce fait et est d'avis que toute évaluation environnementale de projets, tels que Old Harry, ne devrait débiter qu'après les conclusions de l'ÉES en cours, dans la partie terre-neuvienne du golfe.

« Le golfe du Saint-Laurent est un écosystème unique et fragile qui mérite d'être adéquatement protégé avec une vision globale et unifiée. La multiplication des évaluations environnementales partielles, à droite et à gauche, ÉES2 au Québec, ÉES à Terre-Neuve, évaluation du projet Old Harry, ne fait que semer la confusion en fragmentant le golfe et en le regardant avec des œillères. Nous estimons que seule une commission d'examen fédérale, refusée par le ministre de l'Environnement, Peter Kent, en août dernier, couplée à un moratoire sur l'ensemble du golfe, peut fournir la vision intégrée qui fait

cruellement défaut ces jours-ci », d'expliquer Karel Mayrand, directeur général de la Fondation David Suzuki.

« Au-delà des intérêts privés de Corridor Resources et au-delà des traitements de faveur que la compagnie exige, ce sont plutôt les intérêts du public, entre autres des communautés côtières dépendantes de la santé du golfe, qui devraient primer », selon Sylvain Archambault, biologiste à la SNAP Québec.

– 30 –

*Coalition Saint-Laurent regroupe des Premières Nations et des non autochtones, provenant de 65 organismes et associations et 3 500 individus issus de secteurs économiques variés et des 5 provinces côtières du golfe. Les membres de la Coalition demandent que soit décrété un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans l'ensemble du golfe du Saint-Laurent.*

Sources :

Danielle Giroux  
Porte-parole de Coalition Saint-Laurent (entrevues en français)  
Présidente, Attention Fragîles  
418-986-6644 / [coalitionstlaurent@me.com](mailto:coalitionstlaurent@me.com)  
<http://www.coalitionsaintlaurent.ca/>

Manon Dubois, Spécialiste des communications  
Fondation David Suzuki  
514-679-0821 / [mdubois@davidsuzuki.org](mailto:mdubois@davidsuzuki.org)

Christian Simard, directeur général  
Nature Québec  
418-648-2104 x2071 / [direction@naturequebec.org](mailto:direction@naturequebec.org)

Sylvain Archambault, responsable aires protégées et utilisation du territoire  
Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP Québec)  
418-686-1854 / [sarchambault@snapqc.org](mailto:sarchambault@snapqc.org)